

PROTOCOLE AG – 25 octobre 2014 - KIPPEL

1. BIENVENUE

C'est un temps plutôt maussade qui accueille les délégués dans le Löttschental, dans le magnifique village de Kippel, pour notre rencontre administrative annuelle.

Les invités et des délégués se retrouvent et fraternisent avant l'assemblée, autour d'un café-croissant.

Notre Président Jean-Maurice DELASOIE ouvre, à 10h00 précise, la 137ème assemblée générale de l'ACMV qui, selon l'article 13 des statuts, a été convoquée dans les délais.

Il souhaite la bienvenue dans les deux langues cantonales en débutant, région géographique oblige, dans la langue de Goethe.

Notre membre du comité, Julien SCHUMACHER, se charge de la traduction en allemand.

Comme d'habitude, nos débats sont entièrement enregistrés.

Le président, avant de débiter l'ordre du jour, salue cordialement tous les invités qui nous honorent de leur présence et assistent à nos délibérations, à savoir Mesdames et Messieurs :

Josef ZINNER	Président d'honneur de l'ACMV et de l'ASM, parrain de la bannière
André RHONER	Président d'honneur de l'ACMV
Didier FROIDEVAUX	Vice-président romand de l'Association Suisse des Musiques
Grégoire DUSSEX	Président du Grand Conseil
Jean-Claude AEBISCHER	Représentant de l'Ass. Cantonale des Musiques Neuchâteloises
Alain BASSANG	Président de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises
Thomas BIERI	Vice-président de l'Ass. Cantonale des Musiques Bernoises
Laurent BOVIER	Président de la Fédération des Sociétés de Chant du Valais
Raphaël DÉVAUD	Représentant de la Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises
Claudia ROUGE	Représentante de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises
Norbert BURAGLIO	Représentant de l'Ass. Romande des Directeurs de Musique
Peter PFAMMATTER	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Patrice CORDONIER	Membre d'honneur de l'ACMV
Herbert DIRREN	Membre d'honneur de l'ACMV
Claude ROCH	Membre d'honneur de l'ACMV
Bernard MONNET	Président du CO de la Fête cantonale 2014 à Martigny
Marco GENTINETTA	Représentant de l'Association des Musiques du Haut-Valais - OMV
Grégoire BARRAS	Président de la Fédération de Sierre et Loèche
Pierre-Antoine BOULNOIX	Président de la Fédération des Fanfares Libérales Radicales du Centre
Jérôme FAVRE	Président de la Fédération des Musiques du Bas-Valais
Marcel HERMANN	Président de la Fédération des musiques du district de Loèche
Pierre-Eddy SPAGNOLY	Président des Vétérans Musiciens du Valais Romand
Mathias WERLEN	Représentant de la Fédération des musiques de Rarogne occidentale
Bernhard RIEDER	Président de la commune de Kippel.
Beat RIEDER	Député au Grand-Conseil
Alex SCHWESTERMANN	Député au Grand-Conseil

Philipp WAGNER	Colonel et Commandant de la musique militaire Suisse
Claude MÖSCHING	Secrétaire de l'Amicale des trompettes et tambours militaires du Valais romand
Charly TERRETTAZ	Ancien président de la commission musicale de l'ACMV
Elisabeth RHONER	Marraine de la bannière
Willy DARBELLAY	Banneret
Robert RUFF	Ancien banneret
Michel VENETZ	Walliser Bote
Fabio ZENKLUSEN	Radio Rottu
Marc-André BARRAS	Président de la commission musicale de l'ACMV
Fabrice FOURNIER	Membre de la commission musicale de l'ACMV
Christian PFAMMATTER	Membre de la commission musicale de l'ACMV

Le président de l'ALPENROSE, M. Manfred Ebener, le directeur M. Robert Zimmermann, ainsi que toutes les musiciennes et musiciens.

Différentes personnalités se sont excusées :

Daniel VOGEL	Président d'honneur de l'ACMV
Valentin BISCHOFF	Président de l'Association Suisse des Musiques
Luana MENOUD-BALDI	Membre du comité directeur de l'Association Suisse des Musiques
Blaise HÉRITIER	Président de la commission musicale de l'ASM
Esther WAEBER-KALBERMATTEN	Conseillère d'Etat – Département de la santé, des affaires sociales et de la culture
Jacques CORDONIER	Chef du Service de la culture de l'Etat du Valais
François-Xavier DELACOSTE	Directeur du Conservatoire cantonal
René BOURQUIN	Président de l'Association Romande des Directeurs de Musique
Sébastien CHÉTELAT	Président de l'Association Cantonale des Musiques Neuchâteloises
Xavier KÖNIG	Président de la Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises
Eric KUNZ	Président de l'Association Cantonale des Musiques Genevoises
Hans SCHWESTERMANN	Président de l'Allgemeine Musickschule Oberwallis – AMO
Benjamin MERCERAT	Président de l'Association des Harmonies
Martin HENZEN	Président de l'Association cantonale des musiques de jeunes
Daniel AMBORD	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Ambroise BRIGUET	Vice-président d'honneur de l'ACMV
André FRÉLY	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Emil KNUBEL	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Guy MARCLAY	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Edy NESSIER	Vice-président d'honneur de l'ACMV
Géo-Pierre MOREN	Membre d'honneur de l'ACMV
Pierre-Alain ORSINGER	Membre d'honneur de l'ACMV
Marcel VERNAY	Membre d'honneur de l'ACMV
Bernard COMBY	Membre d'honneur de l'ACMV
Serge SIERRO	Membre d'honneur de l'ACMV
Guido PELLANDA	Président de l'Association des Musiques du Haut-Valais - OMV
Daniel IMHOF	Président de la Fédération des musiques du district de Conches
Thomas LEHNER	Président de la Féd. des musiques du district de Rarogne occidentale
Heinz NÄFEN	Président de la Fédération des musiques du district de Brigue

Anton ZIMMERMANN	Président de l'Association des Vétérans Musiciens du Haut-Valais
Philipp SCHNYDER	Député au Grand-Conseil
Jean-Maurice TORNAY	Président de la Délégation valaisanne à la Loterie Romande
Almir JACQUIER	Migros Valais
Jean-Maurice FAVRE	Helvétia assurances et prévoyances
François MABILLARD	M'Habit, Sion
Alain NICATY	Bière du Boxer SA
Jean-Michel REVAZ	Banque Raiffeisen Sion et Région
Armin KIECHLER	Président de l'Amicale des trompettes et tambours militaires du Haut-Valais
Jérémie REY	Président de l'Amicale des trompettes et tambours militaires du Valais romand
Fabrice REUSE	Centre de compétence de la musique militaire, Aarau
Aldo WERLEN	Centre de compétence de la musique militaire, Aarau
Michel REY	Membre du comité de l'ACMV
Raymond CRETTON	Membre de la commission musicale de l'ACMV
Gilbert BRIAND	Ancien membre du comité de l'ACMV
Richard LEHNER	Ancien membre du comité de l'ACMV

Un salut amical est adressé à la presse écrite, à la radio et à la télévision du canton. Nous les remercions pour la fructueuse collaboration et la place réservée à nos activités ou à celles de nos sociétés au sein de leurs publications ou émissions.

❖ **ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNE M. BERNHARD RIEDER**

- *Présente sa commune*
- *Nous dit sa grande admiration pour les activités musicales de nos sociétés*

2. HOMMAGE AUX DÉFUNTS

Notre Président remercie M. Bernhard RIEDER pour sa présence et ses mots fort bien sentis. Il le remercie pour la mise à disposition de magnifiques locaux pour notre rencontre annuelle et pour le repas qui suivra.

Le Président, en ce jour de retrouvailles, nous demande d'avoir une pensée pour les nombreux amis musiciens qui nous ont quittés depuis octobre 2013. Ses meilleures pensées vont aux familles en deuil. Consacrons une pause émue et reconnaissante pour tous ces amis trop tôt disparus.

Un groupe de jeunes musiciens de l'Alpenrose nous invite au recueillement.

Par le signe de la croix, le responsable de la gestion des membres du Haut-Valais, Hans SEEBERGER, nous invite au recueillement. Dans nos deux langues, avec des textes et des prières très émouvants, il rend hommage aux défunts musiciens et à tous nos proches disparus.

Ensuite, il donne lecture, selon les annonces des sociétés, de tous nos amis musiciens qui nous ont quittés.

L'assemblée se lève et le groupe interprète « J'avais un camarade ».

Notre Président remercie Hans SEEBERGER, le groupe de l'Alpenrose et l'assemblée pour cet intense moment du souvenir.

3. CONTRÔLE DES PRÉSENCES

Le contrôle des présences fait ressortir la participation suivante :

Sociétés présentes	124	représentées par 206 délégués
Sociétés excusées	7	
Sociétés absentes	20	
Sociétés démissionnaires	2	
Total	153	

Ainsi 27 sociétés, selon la liste ci-après, se verront amendées, selon l'article 14 de nos statuts et selon le tarif adopté lors de l'AG 2004 (CHF 200.-).

- Sociétés excusées (7) :

FINDNERALP, Eggerberg / ALPENGRÜSS, Grengiols / LYRE, Monthey / EDELWEISS, Orsières AVENIR, Saxon / TÄCHALP, Täsch / ESPÉRANCE, Vionnaz

- Sociétés absentes (20) :

HELVETIA, Ardon / ECHO DU RAWYL, Ayent / UNION INSTRUMENTALE, Ayent / AVENIR, Bagnes / CONCORDIA, Bagnes / BETTMERALP, Betten / EDELWEISS DES DIABLERETS, Erde / EGGISHORN, Fiesch / ETOILE DU LÉMAN, Le Bouveret / FRATERNITÉ, Liddes / ÉCHO DU CHÂTILLON, Massongex / MATTMARK, Saas-Almagell / La GRAND GARDE, Saillon / ÉCHO DU PRABÉ, Savièse / PERCE-NEIGE, St-Martin / VIKTORIA, Turtmann / FLEUR DES NEIGES, Verbier / ÉCHO DU TRIENT, Vernayaz / VOUVRYENNE, Vouvry / BB JUNIOR VALAISAN

- Sociétés absentes – démissionnaires :

ÉCHO DU CATOGNE, Bovernier / BB RHODAN

Le président rappelle que les délégués peuvent encore s'annoncer, à la fin de nos délibérations, pour le repas de midi.

Avant de poursuivre l'ordre du jour, le Président rappelle que le vote par bulletin secret peut être demandé, soit par le comité, soit par le quart (1/4) des délégués présents, conformément à l'article 16 – ch. 2 des statuts.

Cette possibilité n'est pas souhaitée par le comité ni par l'assemblée qui le fait savoir par main levée, à l'unanimité.

Toutes les décisions de ce jour seront donc avalisées par main levée.

4. NOMINATION DES SCRUTATEURS

Hans SEEBERGER nous propose les 2 personnes suivantes :

Partie de droite : Diana AMACKER-BRUNNER – Echo der Bergler, Eischoll
 Partie de gauche : Sarah MONTANI – Harmonie, Salquenen

Ces deux scrutateurs sont nommés à l'unanimité, par main levée.

5. PROTOCOLE DE L'AG DU 26.10.2013 à MARTIGNY-CROIX

Ce document vous est parvenu avec la convocation à l'AG et était accessible, depuis janvier, sur le site internet de l'ACMV.

Le Président, comme il se doit, ouvre la discussion à son sujet. Personne ne se manifeste.

Il soumet donc, au vote, le protocole de l'AG 2013. Celui-ci est accepté à main levée, à l'unanimité, et décharge est donc donnée à son auteur, Léo CLAUSEN.

Le Président félicite et remercie son secrétaire pour la réalisation de ce document et pour le méticuleux travail accompli durant l'année. L'assemblée l'applaudit chaleureusement.

Il remercie aussi David NASELLI, Walter KUONEN et Julien SCHUMACHER pour la traduction de ce protocole.

6. RAPPORTS

Le fascicule bleu, également joint à la convocation à l'AG, contenait les différents rapports. Ils étaient encore disponibles à l'entrée de la salle.

6.1 Rapport du président	Jean-Maurice DELASOIE
6.2 Rapport de la commission musicale	Marc-André BARRAS
6.3 Rapports du service de la gestion des membres	Christophe CLAIVAZ et Hans SEEBERGER

Le Président propose de ne pas lire ces rapports. Chaque rapporteur apportera les compléments jugés utiles.

La question est posée à l'assemblée au cas où quelqu'un souhaiterait entendre la voix du secrétaire.

6.1 Rapport du président

Notre Président fait une brève présentation de nos différentes activités.

Durant cette année, votre comité s'est réuni au rythme régulier de tous les mois. Je tiens à remercier mes collègues du comité et de la commission musicale pour leur engagement.

Fêtes

Comme chaque année, au printemps, les fêtes ont été nombreuses à travers notre canton et hors de celui-ci. Ces manifestations rencontrent un large écho auprès de la population valaisanne et sont une belle vitrine de notre art musical. Merci aux comités des fédérations et aux organisateurs de ces manifestations à travers le canton.

Citons cette année en particulier :

- Notre fête cantonale de Martigny en juin dernier qui a eu un véritable succès auprès d'un nombreux public
- Les fêtes cantonales de la Société cantonale des musiques genevoises, la Fédération de musiques jurassiennes celles des cantons de Berne et de Soleure
- Les 100 ans de l'Echo des Glaciers de Vex et les 150 ans de la Concordia de Saxon.
- Tous les festivals de nos différentes fédérations.

Le nouveau président du festival des musiques populaires de Moudon est notre représentant cantonal Michel Rey. Merci et félicitations à Michel de montrer que le Valais demeure un acteur incontournable et très actif dans la musique populaire, que ce soit au niveau des fanfares, des chorales et des groupes folkloriques.

Assemblée ASM

L'assemblée des comités romands en terre jurassienne fut très fructueuse, animée dans la journée et colorée dans la soirée.

Celle de l'ASM de Glaris a permis de partager nos soucis même si aucun thème délicat n'était à l'ordre du jour. Notre président central est en relation avec la Confédération et le département de la culture pour la mise sur pied de l'article constitutionnel Jeunesse et musique

La grande échéance pour l'ASM reste bien sûr la fête fédérale de Montreux Riviera en 2016.

Formation

Plus de 2300 jeunes de nos sociétés sont en formation actuellement. 1000 ne sont pas encore dans nos rangs. Cette année, sur les 1237 musiciennes et musiciens de nos rangs qui ont suivi des cours de musique, seulement 179 jeunes de notre canton se sont présentés aux examens organisés par l'ACMV et l'ASM. Un examen est un gage de contrôle de suivi et le reflet de la progression de nos élèves.

Le comité encourage les responsables des sociétés et les formateurs à inscrire ces jeunes aux examens. Pour cette année l'ACMV et l'ASM verseront le montant de CHF 140.- par jeune qui a réussi cet examen en plus des CHF 100.- de la Loterie Romande.

Merci de bien lire les formulaires que vous avez reçus pour les prochaines inscriptions. Si vous avez des soucis n'hésitez pas à contacter vos représentants à la commission musicale.

Nous avons suivi les concours tant au niveau cantonal qu'à l'extérieur de notre canton. Félicitations à tous ces jeunes pour leur participation et pour le travail accompli. Merci aux professeurs de notre belle jeunesse. Comme l'an passé, trois challenges de l'ACMV ont été décernés :

- Pour le concours de percussion de Brigue,
- Pour le Championnat valaisan des solistes de cuivre de Sion
- Pour le Junior slow Melody Contest de Leytron.

Le président de la Commission musicale a largement évoqué ces concours dans son rapport. Je ne renommerai donc pas tous ces jeunes méritants. Mais je relèverai avec fierté la récente victoire de Mathilde Roh à Langenthal

Brass Bands

A noter que le 13* a remporté le Swiss open de Lucerne. La 2ème place revient au BB Valaisia. Toutes nos félicitations à ces deux ensembles

Bravo à tous les musiciens des Brass Bands valaisans qui sont un exemple de travail et d'engagement. Nous souhaitons à toutes les formations qui se rendront à Montreux cet automne bonne chance et plein succès.

Communication

Petit rappel, notre association utilise le vecteur Internet pour les communications avec les membres. Il est tenu à jour par Walter Kuonen qui fait, comme chaque année, un travail remarquable et relate les événements qui touchent le monde des sociétés instrumentales. L'ACMV est aussi présente sur les réseaux sociaux avec une page Facebook qui doit être encore dynamisée.

Partenariat

Le dernier chapitre de ce petit tour d'horizon, est le partenariat. Nous remercions nos fidèles partenaires principaux, soit le conseil de la culture de l'Etat du Valais, La Loterie romande et le pour cent culturel Migros.

Nous remercions également l'Assurance Helvetia, la Banque Raiffeisen, la maison Provins Valais, la bière Boxer, la maison de confection M'habit de Sion et CXprint.ch maison d'informatique et de bureautique.

Nous vous invitons à soutenir nos partenaires que ce soit par votre société ou à titre individuel.

6.2 Rapport de la commission musicale

Marc-André BARRAS nous apporte quelques compléments, informations et quelques résultats de concours survenus après la rédaction de son rapport.

1. Concours Suisse des Solistes et Ensembles à Langenthal 20 septembre 2014

Catégorie flûte 1996 et plus âgé

3ème Sylvie Perruchoud Avenir Chalais

Catégorie cornet 1998-2002

1er Mathilde Roh Contheysanne Aven
3ème Cédric Ritler Alpina Wiler

Catégorie cornet 1997 et plus âgé

3ème Patricia Monory Echo du Mont Aproz

Catégorie alto

1er Nicolas Moulin Stéphanie Sembrancher

Catégorie euphonium 1997 à 2002

2ème Fabio Lehnerniu Fafleralp Blatten
3ème Sasha Abgottspon Grächen

Catégorie saxophone

1er Jonathan Orsinger Edelweiss, Martigny-Bourg

Catégorie clarinette

1er Herold Gaetan Harmonie, Monthey
2ème Lisa Rey Géronde, Sierre

Finale

1er Mathilde Roh Contheysanne, Aven

2. 25th Besson Swiss Open Contest

1er Brass Band 13 étoiles James Gourlay
2ème Valaisia Brass Band Arsène Duc

La commission musicale de l'ACMV a le grand plaisir d'annoncer la tenue de deux Master Class dans le cadre de la préparation à la prochaine fête fédérale de Montreux en 2016.

La Master Class « harmonie » se tiendra dans le Haut-Valais, à Glis, le 07.03.2015 et sera animée par Rolf SCHUMACHER.

La Master Class « brass band » se tiendra dans le Bas-Valais le 31.01.2015 – à la salle des Martelles à Chermignon - et sera conduite par Jan Van der ROOST.

Les traductions seront assurées pour les deux séminaires.

6.3 Rapports du service de la gestion des membres

Christophe CLAIVAZ, responsable du service de la gestion des membres pour le Bas-Valais, veut apporter quelques précisions pour les différents dossiers.

Je ne vais pas vous rappeler les différentes recommandations transmises l'an dernier en lien avec le dossier des sociétés et le travail de gestion des membres. Vous avez presque tous été exemplaires avec l'augmentation notoire des écritures à passer en lien avec la fête cantonale de Martigny. Merci à tous pour votre travail.

Le but de mon intervention consiste à vous informer par rapport à un souci informatique en lien avec une nouvelle interprétation de l'ASM des années de musique, souci faisant suite à plusieurs appels reçus de votre part avec un décompte des années ne correspondant plus pour certains musiciens.

Jusqu'à maintenant nous avons toujours comptabilisés les années de musique par rapport aux saisons musicales. Un musicien arrêtant au printemps 2013 pour recommencer en automne 2014 perd une année, ce qui est logique. L'ASM a introduit un calcul basé sur les années civiles. Dans le cas évoqué il y a quelques instants, le musicien en question ne perd plus son année car il a joué au printemps 2013 et en automne 2014.

L'implémentation de ce nouveau mode de calcul qui semblait convenir à tous les cantons romands lors de nos assises annuelles n'a pas semblé poser de problèmes à Hans Seeberger et moi-même car il était présenté comme touchant un nombre restreint de musiciens.

A l'usage nous constatons que ce problème touche tout de même une cinquantaine de musiciens de l'ACMV, même quelques-uns pour plus d'une année de différence avec le nouveau mode de calcul, que des musiciens ne sont pas sur la liste des jubilaires alors qu'ils doivent toucher une médaille l'an prochain, vu qu'ils ont reçu une année de plus, et que d'autres sont annoncés comme jubilaires alors qu'ils ne doivent avoir leur distinction qu'en 2016. De plus, ce système crée une injustice entre deux musiciens ayant débuté leur activité en même temps et qui toucheraient une médaille la même année alors que l'un d'eux a arrêté une saison.

Dès lors le comité de l'ACMV a décidé d'appliquer ce qui suit : nous allons effectuer un retour à l'ancien mode de calcul, nous avons reçu de notre prestataire informatique pour Musicgest la liste des musiciens concernés à qui nous enlèverons artificiellement l'année comptée en trop afin que toutes et tous n'aient qu'une année de plus en 2015 par rapport à 2014.

Certaines sociétés verront des membres annoncés dans le courrier de l'ACMV comme jubilaires en 2015 devoir attendre une année, alors que d'autres qui ne figuraient pas sur ces listes seront bien jubilaires avec une demande en conséquent de transmettre leur livret de musicien. D'ici à une quinzaine de jours, au vu du travail à effectuer, les sociétés concernées par ces modifications seront averties par mail à l'adresse de leur président.

Pour les modifications qui n'affectent pas des jubilaires vous recevrez les corrections via la liste mise à jour et transmise au printemps avec la facture des cotisations. Toute réclamation pourra se faire à ce moment-là.

Je profite de mon intervention pour signaler encore 3 éléments :

- Pour les sociétés du Valais Romand qui ont besoin de carnets de musiciens vierges j'en ai aujourd'hui à disposition ; vous pouvez venir vers moi à la fin de l'assemblée. Vous me donnez juste le nom de votre société, la facturation de 5 francs par carnet suivra avec le décompte global des cotisations au printemps prochain.

- Sur le site de l'ACMV, il y a 2 adresses email me concernant. Malheureusement l'adresse gestiondesmembres@acmv.ch ne redirige vers rien (pour le moment tout au moins). Merci d'utiliser l'autre adresse christophe.claivaz@acmv.ch. Même si en raison du volume de travail je ne peux pas toujours répondre rapidement à vos demandes, je n'en oublie aucune mais si je ne les reçois pas je ne peux bien évidemment pas les traiter.
- Le document avec la liste de vos musiciens doit absolument m'être retourné avec le dossier complet de la société, l'annonce des mutations par mail ne pouvant pas suffire. A ce moment-là je ne reçois pas les indications pour les cours des jeunes que je transmets à Noël à la commission musicale. Sans ces données vous ne recevrez aucune indemnité pour vos jeunes en formation.

Dans l'attente de la réception du dossier de votre société, je vous adresse, Mesdames et Messieurs, mes amitiés et vous souhaite une excellente saison musicale 2014-2015.

Hans SEEBERGER donne les mêmes explications pour les sociétés du Haut-Valais.

Le Président remercie Marc-André BARRAS, Christophe CLAIVAZ et Hans SEEBERGER pour leurs compléments très utiles.

6.4 Approbation et décharge

Avant le vote de ces différents rapports, la discussion est ouverte.

La parole n'étant pas demandée, le Président demande l'approbation et la décharge aux délégués. Ces trois rapports sont acceptés, à l'unanimité, à main levée, toujours sans travail pour les scrutateurs.

❖ **ALLOCUTION DU COLONEL PHILIPP WAGNER,,**
responsable de la musique militaire de l'armée suisse et Commandant du Centre de compétence de la musique militaire d'Aarau.

- 2015 : « année de la clarinette »
- Dès 2017 : 2 écoles de recrues (1 harmonie et 1 brass band)

Le Président remercie le colonel Philipp Wagner de s'être déplacé dans le Lötschental, malgré que le temps, comme il l'a dit, ne soit pas comme d'habitude en Valais ! Le Président le remercie pour l'excellente collaboration avec toutes les associations cantonales, pour son dynamisme et son engagement au sein de la musique militaire suisse.

7. COMPTES 2013/2014

Le caissier Eric JACQUEMOUD commente le compte d'exploitation, le décompte de la répartition de la subvention de la Loterie romande, le compte des cours ainsi que l'utilisation de certaines réserves, en particulier celles des cours et de la fête cantonale.

COMPTE D'EXPLOITATION 2013/2014

BETRIEBSRECHNUNG 2013/2014

RECETTES	EINNAHMEN	
Amendes	Bussen	5'200.00
Cotisations des membres	Mitgliederbeiträge	121'137.15
Subside Etat du Valais	Beitrag Staat Wallis	10'000.00
Subsides ASM pour cours	Beiträge SBV für Kurse	11'350.00
Don Loterie Romande	Beitrag Loterie Romande	35'000.00
Vente carnets de musiciens	Verkauf Musikerpässe	2'435.00
Subvention cours trompette militaire	Beitrag Ausbildungskurse Militärmusik	1'310.00
Intérêts	Zinsen	53.07
Cours direction	Direktorkurse	9'000.00
Forfait Fête Cantonale 2014	Beteiligung Kantonales Musikfest 14	5'000.00
Soutien pour cours		
* Loterie Romande	* Loterie Romande	120'000.00
* MIGROS % culturel	* MIGROS Kulturprozent	3'000.00
* M'Habit Sion		1'500.00
* Raiffeisen		1'500.00
* Helvétia Assurances		1'500.00
* La Bière du Boxer		1'500.00
* Provins		1'500.00
* CxPrint		1'500.00
* Don divers (Jubilé ASM)		715.00
TOTAL RECETTES / EINNAHMEN		333'200.22

DEPENSES	AUSGABEN	
Cotisations ASM + SUISA	Beitrag SBV + SUISA	95'161.15
Contribution Conservatoire Cantonal	Konservatorium	1'000.00
Contribution à l'ACMJV	Beitrag an den WKJMV	1'500.00
Cours de musique	Musikkurse	168'426.00
Médailles et insignes	Auszeichnungen	16'871.25
Comité et représentations	Versammlungen & Vertretungen	18'906.05
Frais de bureau	Büromaterial	3'885.26
Achat de carnets de musiciens	Kauf Musikerpässe	2'296.00
Demandes spéciales	Spezialgesuche	4'000.00
Frais de banque	Bankspesen	98.51
Assemblées	Versammlungen	12'998.25
Assurances	Sachversicherung	447.20
Frais divers	Verschiedenes	3'449.05
Fête cantonale 2014	Kantonales Musikfest 2014	4'000.00
Perte sur débiteurs	Aufwendungen auf Debitoren	0.55
TOTAL DEPENSES / AUSGABEN		333'039.27
BENEFICE/GEWINN		160.95

Augmentation/utilisation de réserves **0.00**

BENEFICE D'EXPL. / BETRIEBSGEWINN 160.95

Il donne ensuite la lecture du bilan qui s'élève à CHF 241'624.50 avec une fortune de CHF 91'475.15 au 30.09.2014.

BILAN AU 30.09.2014

BILANZ PER 30.09.2014

ACTIF	AKTIVEN	
<u>Actifs mobilisés</u>	<u>Umlaufvermögen</u>	
PostFinance	PostFinance	14'849.49
Banque	Bank	68'766.56
Stock fanions		1.00
Bons d'achat	Gutschein	0.00
Débiteurs	Debitoren	3'006.45
Actifs transitoires	Transitorische Aktiven	155'000.00
Matériel informatique	Informatik	1.00
TOTAL ACTIF / AKTIVEN		241'624.50

PASSIF	PASSIVEN	
<u>Capital étranger</u>	<u>Fremdkapital</u>	150'149.35
Créanciers	Kreditoren	148'449.35
Passifs transitoires	Transitorische Passiven	1'700.00
<u>Capital propre</u>	<u>Eigenkapital</u>	91'475.15
Capital au 30.09.2013	Kapital per 30.09.2013	15'046.20
Résultat net 13/14	Netto-Abschluss 13/14	160.95
Fonds de réserve	Reservefonds	
* Cours de musique	* Musikkurse	23'638.80
* Cours de direction	* Diregentenkurse	7'000.00
* Fête Cantonale	* Kantonalmusikfest	15'629.20
* Fête Fédérale	* Eidgenössische MF	8'000.00
* Matériel informatique	* Informatik	7'000.00
* Diverse	* Diverse	15'000.00
TOTAL PASSIF / PASSIVEN		241'624.50

Eric JACQUEMOUD est à disposition pour tous renseignements complémentaires. Aucune explication n'est demandée.

7.1 Rapport des vérificateurs

Les comptes de l'exercice écoulé ont été vérifiés le 13.10.2014 à Evionnaz, par les sociétés vérificatrices, l'Harmonie de Salquenen et la Fanfare municipale de Salvan.

C'est Madame Sarah SCHMIDT et Monsieur Jérôme PYTHON de Salvan qui s'y sont attelés.

Jérôme PYTHON donne lecture du rapport de vérification. Il souligne que les comptes sont conformes aux données ressortant de la comptabilité. Toutes les pièces comptables ont été mises à disposition.

Il félicite le Caissier pour l'excellente présentation des comptes.

Le Président remercie les deux vérificateurs pour leur travail.

La discussion est ouverte sur les comptes 2013/2014. La parole n'est pas demandée.

7.2 Approbation et décharge

Les comptes sont acceptés à l'unanimité, à main levée, et la décharge est donnée à notre Caissier ainsi qu'au comité.

Le Président remercie et félicite Eric JACQUEMOUD pour le travail minutieux qu'il effectue.

À l'instar de son Caissier, le Président tient à remercier encore une fois la Loterie Romande pour son appréciable soutien financier ainsi que tous ses sponsors.

8. FINANCES

8.1 Cotisations

Vu le soutien de nos partenaires, le comité vous propose de ne pas augmenter la cotisation actuelle !

Mais bien entendu la discussion est ouverte. L'assemblée reste muette.

Donc la cotisation ACMV reste à CHF 4.- par membre et est toujours une des plus basses de Suisse. Pour information la cotisation ASM est de CHF 8.50.- et celle de la SUISA de CHF 6.55.-.

Le président rappelle qu'il faut absolument remplir les listes SUISA, par informatique, avant la fin novembre. Le secrétariat de l'ASM est à votre disposition si vous avez oublié votre login.

N'oubliez pas les œuvres de nos compositeurs valaisans ainsi que toutes les pièces jouées lors de petites manifestations.

Des frais de CHF 200.- sont perçus par l'ASM et l'ACMV si ce n'est pas fait dans les délais.

8.2 Budget 2014 / 2015

Eric JACQUEMOUD nous présente le budget pour 2014/2015. Celui-ci prévoit des recettes pour CHF 318'050.- et des dépenses pour CHF 317'700.-, soit un bénéfice de CHF 350.- pour le futur exercice.

BUDGET 2014/2015

RECETTES	EINNAHMEN	
Amendes	Bussen	3'000.00
Cotisations des membres	Mitgliederbeiträge	115'000.00
Subside Etat du Valais	Beitrag Staat Wallis	10'000.00
Subsides ASM pour cours	Beiträge SBV für Kurse	12'000.00
Don Loterie Romande	Beitrag Loterie Romande	35'000.00
Vente carnets de musiciens	Verkauf Musikerpässe	1'000.00
Subvention cours trompette militaire	Beitrag Ausbildungskurse Militärmusik	1'000.00
Intérêts	Zinsen	50.00
Cours direction	Direktorkurse	9'000.00
Soutien pour cours		
* Loterie Romande	* Loterie Romande	120'000.00
* MIGROS % culturel	* MIGROS Kulturprozent	3'000.00
* Divers partenaires	* Diverse Partner	9'000.00
TOTAL RECETTES / EINNAHMEN		318'050.00

DEPENSES	AUSGABEN	
Cotisations ASM + SUISA	Beitrag SBV + SUISA	91'000.00
Contribution Conservatoire Cantonal	Konservatorium	2'000.00
Contribution à l'ACMJV	Beitrag an den WKJMV	1'500.00
Cours de musique	Musikkurse	160'000.00
Médailles et insignes	Auszeichnungen	16'000.00
Comité et représentations	Versammlungen & Vertretungen	19'000.00
Frais de bureau	Büromaterial	5'000.00
Achat de carnets de musiciens	Kauf Musikerpässe	500.00
Demandes spéciales	Spezialgesuche	6'000.00
Frais de banque	Bankspesen	200.00
Assemblées	Versammlungen	12'000.00
Assurances	Sachversicherung	500.00
Frais divers	Verschiedenes	4'000.00
TOTAL DEPENSES / AUSGABEN		317'700.00
BENEFICE/GEWINN		350.00
Augmentation/utilisation de réserves		0.00
BENEFICE D'EXPL. / BETRIEBSGEWINN		350.00

La parole est donnée aux délégués qui ne l'utilisent pas. La confiance au comité, et en particulier à son caissier, est totale.

Le budget est accepté, à l'unanimité, par main levée.

9. RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA FÊTE CANTONALE 2014

Notre fête cantonale fût belle et restera gravée dans nos mémoires.

Un grand MERCI aux organisateurs, au comité d'organisation, aux diverses commissions et à la population de Martigny et Martigny-Combe.

Notre président à la plaisir de céder le micro au grand maître de cette fête, M. Bernard MONNET, président du comité d'organisation.

• Rapport du président du CO

Organisation avec 1 année de moins pour sa préparation, mais retard vite comblé.

Vendredi 6 juin :

- Animations sur la Place Centrale et soirée de gala, placée sous le signe de l'humour, au Cerm.

Samedi 7 et dimanche 8 :

- Concours et défilé avec la participation de 84 sociétés.
- Animation par quelques sociétés sur la Place Centrale
- Deux parties officielles avec, en particulier, le samedi les allocutions de MM.
 - Bernard MONNET, président du CO
 - Marc-Henri FAVRE président de Martigny
 - Jacques FLÛCKIGER, président de Martigny-Combe
 - Jean-Maurice DELASOIE, président de l'ACMV
 - Jean-Michel CINA, président du Gouvernement
 - Grégoire DUSSEX, président du Grand-Conseil
- Ambiance extraordinaire, les 2 jours, lors de la proclamation des résultats.
- « La vie sans musique est tout simplement une erreur, une fatigue, un exil ». C'est par cette citation de Friedrich Nietzsche que le président du CO conclut son intervention.
- Il remet le classeur du « Rapport final FCMV 2014 » au comité, par l'intermédiaire de son président.

Notre Président remercie M. Bernard MONNET pour son engagement à la réussite de notre 25ème Fête cantonale.

L'Etat du Valais par son service culturel soutient les activités de notre association en particulier la formation de notre jeunesse. Nous avons le plaisir d'avoir le premier citoyen du canton, M. le Président du Grand Conseil Grégoire DUSSEX. .

❖ ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU GRAND-CONSEIL M. GRÉGOIRE DUSSEX

- *Salutations du Gouvernement.*
- *Remerciements pour le travail que l'ACMV et toutes les sociétés fournissent pour la jeunesse.*
- *Félicitations à tous les jeunes et toutes les sociétés qui participent brillamment aux concours organisés en Valais et en Suisse.*
- *Passe en revue certains dossiers chauds « valaisans » et les futures votations cantonales et fédérales.*
- *Une citation d'Otto Klemperer lui permet de terminer ses propos. « La musique est infinie. Elle est le langage de l'âme ».*

Notre président remercie Monsieur Grégoire Dussex pour sa présence et pour ses paroles.

10. ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE

10.1 Comité

Nous devons enregistrer une démission. Notre ami David Naselli nous a fait part de son désir de quitter notre comité pour des raisons professionnelles. Nous lui souhaitons plein succès dans sa carrière professionnelle au sein de son entreprise familiale.

Le président nous prie d'applaudir David pour ses 5 années accomplies au sein du comité et pour son engagement dans la cause musicale. Il est retenu pour des raisons professionnelles. Nous lui remettrons un petit présent de la part de l'ACMV.

Pour le remplacer le président appelle de la Fédération de Loèche.

Marcel HERMANN nous propose une personne, en l'occurrence M. Dietmar VILLA, qui connaît fort bien le fonctionnement du comité cantonal, puisqu'il a présidé aux destinées de la Fête cantonale des Musique de La Souste, en 2009.

L'assemblée, sollicitée, n'a pas d'autre proposition. Par applaudissement Dietmar VILLA est élu au sein du comité de l'ACMV.

Le président souhaite la bienvenue à Dietmar Willa et espère qu'il aura beaucoup de plaisir à travailler avec nous.

10.2 Commission musicale

La commission musicale doit aussi subir quelques mutations suite à la démission de Bertrand Moren et d'Etienne Mounir. Nous les remercions pour leur précieuse collaboration et leur engagement tout au long des années qu'ils ont respectivement passées au sein de la commission musicale de l'ACMV.

Les membres de la commission musicale ne sont pas élus par l'assemblée générale mais, selon l'article 20 des statuts, nommés par le comité.

Le district de Loèche nous propose, en remplacement d'Etienne Mounir, Ewald LORETAN.

La Fédération des Fanfares Démocrates Chrétiennes du Centre proposera un membre, suite à son assemblée générale de la semaine prochaine à Orsières.

Bienvenue à Ewald Loretan et beaucoup de satisfactions au sein de la commission musicale.

Robert RUFF, notre banneret cantonal depuis 2009, a assumé à la perfection son rôle. Tous nos remerciements à Roby. Le président l'invite à venir recevoir un cadeau souvenir pour ses 5 ans d'engagement auprès de notre association.

11. Admission-Démission

Nous avons reçu la démission de deux sociétés :

- ECHO DU CATOGNE, Bovernier
- Brass Band RHODAN du Haut-Valais

Malheureusement nous ne pouvons qu'accepter, avec un pincement au cœur, ces deux démissions. Ainsi la commune de Bovernier perd sa dernière fanfare villageoise.

L'assemblée accepte les 2 démissions.

12. Présentation de travaux en cours

Travail de Bachelor de Joel Pfammatter:

Nous en avons parlé l'an passé, M Joël Pfammatter a fait une enquête sur la fidélisation des membres des sociétés musicales. 512 personnes ont répondu à son questionnaire en ligne.

L'engagement de longue durée en tant que membre d'une société (Mitgliederbindung) de musique est expliqué par des facteurs liés à l'investissement (Commitment), à la satisfaction (Zufriedenheit) et à l'environnement social (Soziales Umfeld) du membre.

Nous remercions Joël Pfammatter pour son travail et pour nous avoir partagé les résultats. Ceux-ci feront l'objet d'une présentation plus détaillée avec des pistes de réflexion sur la gestion des membres, du temps de répétitions et de la convivialité à mettre en avant.

Rencontre des responsables de sociétés :

Notre comité va à la rencontre des responsables de sociétés. Une première séance s'est déroulée à Monthey en septembre dernier et a rencontré un vif succès. Deux séances, une dans le Haut et une dans le Valais central, se dérouleront ce printemps.

Enquête sur la fête cantonale :

Pour les sociétés qui ont participé, merci de répondre à ce questionnaire qui nous permettra de poursuivre le travail de réflexion tant pour votre comité cantonal, sa commission musicale que les organisateurs de la future fête de Naters en 2019.

Travail sur la gestion des sociétés et plus particulièrement le fonctionnement et la cohésion des sociétés :

Un vademécum sera mis à disposition sur notre site en deux langues. Il aidera les personnes qui prennent de nouvelles responsabilités à la tête des sociétés dans l'exercice de leurs nouvelles tâches administratives. Ce travail est long et fastidieux même si nous pouvons compter sur une publication de nos amis bernois. Un calendrier par fédération sera aussi mis à disposition

Commission extra-parlementaire :

Une commission extra-parlementaire travaille sur une loi sur la formation musicale des jeunes. Notre association est présente dans cette commission par Christian Bohnet pour le Bas-Valais et Christian Pfammatter pour le Haut-Valais.

La prochaine fête fédérale aura lieu en terre vaudoise, sur la Riviera. J'invite mon collègue président Alain Bassang à vous présenter quelques éléments de cette fête.

❖ PRÉSENTATION DE LA FÊTE FÉDÉRALE DE 2016 PAR ALAIN BASSANG

- Fête sur toutes la Riviera
- Présentation de toutes les salles

13. Attribution du lieu de l'Assemblée générale 2015

En 2015 l'assemblée se déroulera en principe dans le Valais central.

La parole est cédée à M. Albasini, président de l'Abeille de Riddes, pour la présentation de la candidature.

Le Président ouvre la discussion à l'assemblée.

Aucune autre proposition. Nous nous retrouverons donc avec grand plaisir à Riddes le samedi 31 octobre 2015.

D'ores et déjà un grand merci à L'Abeille de nous recevoir l'année prochaine pour nos assises.

Le président a le plaisir de donner la parole à Didier Froidevaux, notre représentant romand au sein du comité directeur de l'ASM et vice-président.

❖ **INTERVENTION DE DIDIER FROIDEVAUX, VICE-PRÉSIDENT ROMAND DE L'ASM**

- *Nous apporte les salutations de la direction de l'ASM.*
- *50^{ème} anniversaire du Conseil Suisse de la musique : 21 JUIN - Journée nationale de la musique, sur le modèle de la France.*
- *Conseil Suisse de la musique. Mise en œuvre de « Jeunesse et musique ».*
- *Emission de TV Suisse alémanique « Combat des orchestres »*
- *L'ASM sous la loupe académique. Travail de Luana Menoud-Baldi en collaboration avec l'Université de la Suisse italienne (USI).*

Notre Président remercie Didier Froidevaux et prie de transmettre nos meilleures salutations au comité directeur de l'ASM et, en particulier, à son président central M Valentin Bischof.

14. Divers

A / Festival des musiques populaires de Moudon. Informez-vous auprès de notre ami Michel Rey, si vous voulez animer cette sympathique fête. Les dates pour 2015 : 13 et 14 juin.
Nous recherchons 3 sociétés pour le Valais.

B / Notre Président passe la parole à Jean-Marc Savioz, Président de L'Echo des Alpes de Vissoie, qui nous a demandé de pouvoir intervenir ce matin.

❖ **INTERMÈDE DE JEAN-MARC SAVIOZ.**

- *Appel à l'aide suite à l'incendie de leur local de répétitions, en décembre 2013.*
- *Ouvert à tous soutiens, financiers ou en instruments divers.*
- *Don de la fédération de Sierre et Loèche de CHF 10'000.-*

C / Ouverture de la discussion à l'assemblée.

Les membres du comité sont à votre entière disposition pour d'éventuelles interpellations, questions.

La parole n'étant plus demandée, Le Président clôt les débats. Il remercie notre traducteur du jour Julien Schumacher.

Le président convie toutes les personnes à partager le verre de l'amitié, devant cette salle, offert par la municipalité de Kippel. Tout en dégustant les excellents produits du terroir nous aurons le privilège d'écouter la société l'Alpenrose de Kippel.

Avant de passer la parole à Hans Seeberger, pour quelques indications quant à la suite des festivités, le Président remercie :

- M. le Président de l'Alpenrose et à tous vos membres pour l'organisation de cette journée.
- Mesdames, Messieurs, les Invités pour avoir honoré par votre présence bien agréable notre assemblée.
- Les déléguées et délégués des sociétés.

Le Président souhaite, à toutes et à tous, une excellente saison musicale ainsi qu'une agréable journée en notre compagnie à Kippel.

L'assemblée est levée à 12h15.

Le secrétaire : Léo Clausen